



CONSULTER LE GUIDE SANITAIRE DU SECTEUR DE LA FORMATION SUR LES SITES INTERNET DU MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA FÉDÉRATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (FFP)

## ANIMATION DE FORMATION



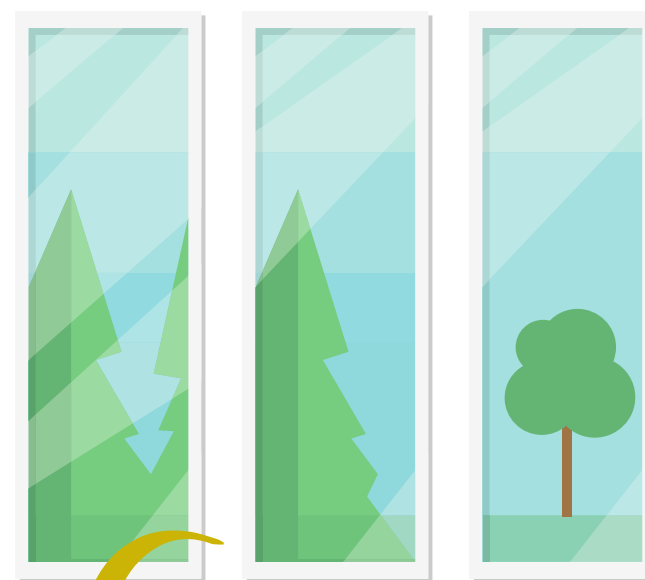
**Privilégiez les formations à distance via notre classe virtuelle ou en elearning !**

En cas d'animation sur site, respectez les gestes barrières et le consignes sanitaires affichées dans les locaux du client.

Nettoyez régulièrement vos mains au gel hydroalcoolique, apportez votre propre matériel et nettoyez les supports communs touchés par vos soins au désinfectant en fin de formation.

Respectez le nombre maximum de personnes dans la salle de formation chez le client ou dans nos locaux.

Privilégiez la digitalisation des supports pédagogiques et évitez les supports papier ainsi que les jeux pédagogiques impliquant des contacts.



Aérez la salle pendant 15 min après la formation et minimum toutes les 3 heures.

1 mètre de distance

